

Cours d'éducation physique et à la santé

Le cours d'éducation physique et à la santé est un cours obligatoire à la grille-horaire de votre enfant, tel que prescrit par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. **Votre collaboration est essentielle.**

À titre d'information, voici les objectifs généraux du cours d'éducation physique :

Objectifs généraux du cours d'éducation physique :

1. Développer de saines habitudes de vie chez votre enfant.
2. Rendre votre enfant actif et responsable dans son apprentissage.
3. Initier votre enfant à de nouvelles formes d'activités physiques stimulantes.
4. Prendre conscience de l'importance de faire de l'activité physique dans la vie de tous les jours.

Considérant que vous souhaitez, tout comme nous, développer chez nos jeunes un mode de vie sain et actif, **nous vous demandons donc de porter une attention particulière à ce que votre enfant ait son costume d'éducation physique à chacun de ses cours.** À défaut de l'avoir, nous prendrons des mesures pour éviter que cela se reproduise. Diverses conséquences pourraient lui être imposées dont l'obligation de porter un costume prêté par l'école, avoir une reprise de cours sur l'heure du midi, devoir supplémentaire, retenue, etc.

Vous comprendrez que le port d'un costume approprié est obligatoire pour assister au cours d'éducation physique.

De plus, **ici à l'école secondaire Roger-Comtois, les cours d'éducation physique à la piscine sont OBLIGATOIRES.** Il y a 7 cours de natation pour les groupes réguliers et 14 pour les options sports.

- Seul un billet médical est accepté pour être exempté de son cours.
- Les cours manqués seront repris sur l'heure du midi.
- Les manquements pour tatouage, piercing ou teinture sont refusés.

Les objectifs prioritaires en natation sont de sécuriser votre enfant et de développer les habiletés de base dans les différents styles de nage (crawl, dos crawlé, nage sur place et saut d'arrêt).

Merci de votre grande collaboration!

La Direction